

Questions orales

ministre chargé de la Commission du blé? Comment prévoit-il empêcher que ces terres soient à nouveau cultivées?

M. l'Orateur: A l'ordre.

* * *

LES FINANCES

DEMANDE DE MESURE EN FAVEUR DES GENS AYANT PAYÉ LA PLEINE TAXE SUR LES MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION—LES PROJETS DU GOUVERNEMENT

M. John Wise (Elgin): Monsieur l'Orateur, puis-je poser ma question au ministre des Finances. Comme le ministre a heureusement cru bon d'annuler la taxe de vente fédérale déjà payée sur les camions invendus et d'autre matériel de transport, peut-il dire à la Chambre s'il compte prendre les mêmes mesures pour ceux qui ont payé des taxes sur les matériaux de construction?

L'hon. John N. Turner (ministre des Finances): Non, monsieur l'Orateur. Je renvoie le député aux circonstances spéciales dont j'ai parlé hier dans ma réponse au député de Red Deer et que j'ai élaborées dans le communiqué de presse émis à la suite de ma réponse à la Chambre.

* * *

L'IMMIGRATION

L'OPPORTUNITÉ DE L'ENCOURAGEMENT À L'IMMIGRATION EN ALBERTA EN RAISON DE LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE—LES VUES DU MINISTRE

M. Arnold Malone (Battle River): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Comme son ministère a pour politique de stimuler l'immigration de francophones au Québec, province où il y a beaucoup de chômage, n'a-t-il pas un stimulant spécial pour la province de l'Alberta, où le taux de chômage est actuellement inférieur à 2 p. 100 et qui connaît une grave pénurie de main-d'œuvre.

L'hon. Robert K. Andras (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, il n'y a aucun stimulant particulier pour les personnes qui immigrent au Québec, du moins en ce qui concerne le gouvernement fédéral. Comme je l'ai expliqué à la Chambre, nous travaillons en collaboration avec les fonctionnaires et les ministères de la province de Québec en vue d'établir des bureaux à l'étranger. Quant au recrutement de travailleurs pour l'Alberta, j'ai étudié cette question en détail avec mon homologue albertain, M. Hohol, et des industriels de cette province, qui se sont dits prêts à embaucher des Canadiens de l'Alberta et de l'Ouest et de toutes les régions du pays s'ils remplissent certaines conditions. Dans ce cas, ils sont prêts, lorsque ce sera possible, à les former d'abord. Si cela ne marche pas, nous envisagerons certainement la possibilité de recruter des travailleurs à l'étranger.

* * *

L'INDUSTRIE

SIDÉRURGIE—DEMANDE D'ENQUÊTE SUR LES PRATIQUES DE FIXATION DES PRIX

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre de l'Industrie et du

[M. Korchinski.]

Commerce. Étant donné qu'au cours de l'enquête qu'il a menée sur les bénéficiaires de la sidérurgie, le juge Estey n'a pas été autorisé à examiner les répercussions de la pratique d'orientation des prix propres aux oligopoles comme les Trois Grands et que le juge Estey a conclu: «Il s'agit d'une question... d'une telle complexité et d'une telle importance pour l'ensemble de l'industrie et du commerce du Canada, qu'elle devrait faire l'objet d'une étude distincte...», le ministre voudrait-il maintenant instituer une enquête sur l'orientation des prix?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, comme je l'ai déjà signalé, le rapport du juge Estey est complet; il est très sérieux et se passe de commentaires.

SIDÉRURGIE—L'ACCEPTATION DU SYSTÈME DE COMPTABILITÉ LIFO PAR LE JUGE ESTEY—LES MOTIFS INVOQUÉS

M. Cyril Symes (Sault-Sainte-Marie): Monsieur l'Orateur, le ministre n'a pas répondu à ma question au sujet de l'orientation des prix. Puis-je poser une autre question pertinente. Le ministre peut-il expliquer pourquoi le juge Estey accepte le système de comptabilité en temps d'inflation employé par les aciéries, dit LIFO, derniers arrivés premiers sortis, pour calculer les prix de revient, alors que le ministre du Revenu national et l'Institut canadien des comptables agréés ont statué que le système en question n'était pas une bonne méthode de comptabilité?

L'hon. Alastair Gillespie (ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, à mon avis, le rapport se passe de commentaires et est très sérieux. Le juge Estey a bien examiné les divers principes de comptabilité, je pense. Il a cherché les avis les plus éclairés et il a présenté ses vues dans son rapport.

* * *

[Français]

L'AGRICULTURE

LES GRAINS DE PROVENDE—ON DEMANDE SI LES RÉSERVES SONT SUFFISANTES

M. Adrien Lambert (Bellechasse): Monsieur le président, en l'absence de l'honorable ministre de la Justice, je vais poser une question au ministre de l'Agriculture.

Étant donné que le ministre a répondu hier que les approvisionnements en grains de provende de l'Est du Canada sont insuffisants, à cause de la grève des inspecteurs de grains, peut-il assurer la Chambre que les besoins domestiques seront considérés comme prioritaires, et que des mesures seront prises afin d'éviter que des grains actuellement entreposés dans l'Est ne soient exportés, tant et aussi longtemps que la situation actuelle ne sera pas corrigée?

M. l'Orateur: Je regrette, mais je suis d'avis que c'est au moins la troisième fois que cette question est posée aujourd'hui pendant la période des questions orales, sur le même sujet, et exactement de la même façon.